



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions techniques ou administratives

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 modifié instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022 concernant la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégories B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1^{er}

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Madame Flora CLAQUIN, cheffe du service des ressources humaines ;
- Monsieur Marc CASTAINGS, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Antoine LEFEUVRE, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Murielle MILLOT, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Valérie ARCHIMBAUD, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Lorraine SAYÉ, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Monsieur Amaury TIBERGHEN, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;

- Madame Anne-Sophie COLLET, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Monsieur Thomas BOILLEY, chargé de mission au sein du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation – recherche ;

Membres suppléants

- Monsieur Laurent DEVILLIERS, assesseur du doyen de l'inspection de l'enseignement agricole ;
- Monsieur Jean-Pierre GRAULE, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Stéphanie LOUCHEZ, cheffe du bureau du pilotage des emplois ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau du pilotage des compétences et de la gestion des emplois de l'enseignement technique agricole ;
- Monsieur Olivier MOREAU, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Rym-Amina MOUMDI, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche ;
- Monsieur Laurent JOURDAN-MARTINEZ, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche ;
- Madame Sarah CHELH, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statut d'emploi ;
- Madame Emma PIGNOL, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Paul FRAIKIN, chargé de mission au sein du bureau de gestion des personnels contractuels.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Collège de la catégorie A

Membres titulaires

- Monsieur Sylvain DUPORT (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Muriel MAHE (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Agnès GIRAUD (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Muriel VAUTIER (L'Elan commun) ;
- Monsieur Valentin MERONVILLE (FO Agriculture).

Membres suppléants

- Monsieur Yann LEVREY (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Jonathan PIERRE (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Frédéric REYMONDON (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Mattéo ROUMEAU (L'Elan commun) ;
- En attente (FO Agriculture).

2) Collège des catégories B et C

Membres titulaires

- Monsieur Baptiste CHAUVIN (L'Elan commun) ;
- Madame Mélanie FROUIN (L'Elan commun) ;
- Madame Anne-Sophie KURZYDLO (FO Agriculture) ;
- Madame Marine GOMES (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Henriette RUGGERI (UNSA Fonction Publique).

Membres suppléants

- Monsieur Quentin LOTTON (L'Elan commun) ;
- Madame Céline LEHUEDE (L'Elan commun) ;
- En attente (FO Agriculture) ;
- En attente (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Guillaume CHEVREAU (UNSA Fonction Publique).

Article 2

L'arrêté du 1^{er} septembre 2026 désignant les représentants de l'administration et les représentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions techniques ou administratives est abrogé.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture.

Fait à Paris, le **20 OCT. 2026**

Pour la ministre, et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération,


Marc CASTAINGS

Signature numérique 